



COLLEGE FRANÇAIS D'ECHOGRAPHIE FŒTALE

Association Loi 1901 – SIRET 411 994 718 000 38 – NAF/APE : 7219Z
N° déclaration d'activité : 52 44 05765 44 auprès du préfet de région des Pays de Loire
Organisme n° 1006 habilité à proposer des actions de DPC
Organisme Formateur FAF n° 269

Intitulé de l'action Conduite de l'examen échographique du cerveau foetal normal et pathologique	
Publics concernés . Médecin .Gynécologie médicale .Gynécologie médicale et obstétrique .Gynécologie obstétrique / Obstétrique .Pédiatrie .Radiodiagnostic et imagerie médicale .Radiologie et imagerie médicale .Médecine générale . Sage femme	
Action n° 10061700002 – MD Action n° 10061700006 – SF	Session 3
Présentiel 17/11/2017 – 18/11/2017 – 12 heures NICE	Non Présentiel Etape 1 – 17/10/2017 – 16/11/2017 – 1 heure Etape 3 – 04/12/2017 – 18/12/2017 – 1 heure
TOTAL HEURES – 14 heures	
RAPPEL – PRISE EN CHARGE TRIENNALE – 21 heures	



COLLEGE FRANÇAIS D'ECHOGRAPHIE FŒTALE

Association Loi 1901 – SIRET 411 994 718 000 38 – NAF/APE : 7219Z
N° déclaration d'activité : 52 44 05765 44 auprès du préfet de région des Pays de Loire
Organisme n° 1006 habilité à proposer des actions de DPC
Organisme Formateur FAF n° 269

PROGRAMME DE L'ACTION - Réunion présentielle (Etape 2)

Conduite de l'examen échographique du cerveau fœtal normal et pathologique

VENDREDI

<u>08h00-08h30</u>	Accueil des participants
<u>08h30-10h00</u>	PLENIERE n°1 <ul style="list-style-type: none">- Rappel de la méthode et des objectifs- Présentation des intervenants et participants- Pourquoi un DPC sur le cerveau ?- Résultats des questionnaires- Embryologie
<u>10h00-10h30</u>	PAUSE
<u>10h30-12h00</u>	PLENIERE n°2 <ul style="list-style-type: none">- Echo-anatomie du Cerveau- Recommandations de la CNEOF- Recommandations : HAS, CNGOF...
<u>12h00-13h30</u>	PAUSE REPAS
<u>13h30-14h15</u>	PLENIERE n°3 <ul style="list-style-type: none">- Le cerveau au 1^{er} trimestre
<u>14h15-15h15</u>	PLENIERE n°4 <ul style="list-style-type: none">- Anomalies de la ligne médiane
<u>15h15-15h45</u>	PAUSE
<u>15h45-16h45</u>	PLENIERE n°5 <ul style="list-style-type: none">- Ventriculomégalie
<u>16h45-17h45</u>	PLENIERE n°6 <ul style="list-style-type: none">- Anomalies de la fosse postérieure



COLLEGE FRANÇAIS D'ECHOGRAPHIE FŒTALE

Association Loi 1901 – SIRET 411 994 718 000 38 – NAF/APE : 7219Z
N° déclaration d'activité : 52 44 05765 44 auprès du préfet de région des Pays de Loire
Organisme n° 1006 habilité à proposer des actions de DPC
Organisme Formateur FAF n° 269

SAMEDI MATIN

08h30-10h00 et 10h30-12h00 ATELIERS

2 ateliers tournants de 1h30 : en rotation

ATELIER 1 : atelier patientes

4 participants avec 2 animateurs (1 machine par animateur), pratique de l'examen échographique du cerveau

ATELIER 2 : cas cliniques et pathologies exceptionnelles

10h00-10h30

PAUSE (30 mn) lors de la rotation

12h00-12h30

CONCLUSION

Tour de table :

- Expression par chaque participant des apports ressentis par cette formation.
- Les difficultés ressenties
- Les critères possibles d'amélioration de leur pratique et les mesures à mettre en œuvre pour y parvenir.

Fin de la formation